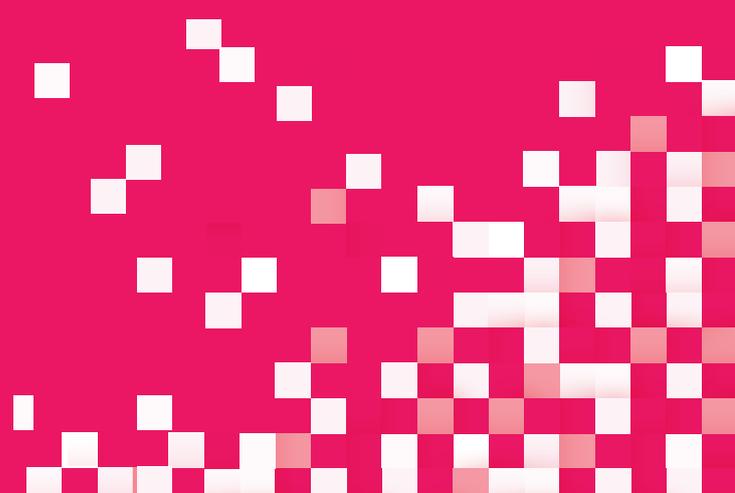




m **ÂCONNAIS**
t **TOURNUGEOIS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

BULLETIN
INTERCOMMUNAL

juillet 2021



OPÉRATION «CHÈQUES RELANCE»

**Rassemblons toutes les énergies en consommant local
pour relancer notre économie !**

**30 % de pouvoir d'achat en plus, à valoir dans tous les commerces,
boutiques et restaurants du Mâconnais-Tournugeois.**

■ QU'EST-CE QUE LE CHÈQUE RELANCE ?

La Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois, en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, met en place une opération «Chèque-Relance», afin de redynamiser l'activité et soutenir le commerce de proximité.



■ COMBIEN CA COÛTE ?

10€ par chèque d'une valeur de 13€, avec un maximum d'achat de 20 chèques par foyer. J'économise ainsi 30%, les 3€ étant pris en charge par la CCMT et la Région, et je soutiens le commerce local !

■ POUR QUI ?

Pour tous les habitants du territoire et les habitants désireux de consommer local !

■ OÙ ME PROCURER LE CHÈQUE-RELANCE ?

Vente, réservation et paiement à l'Office de Tourisme à TOURNUS dès réouverture des restaurants.

3 points de retrait possibles :

- A l'Office de Tourisme à TOURNUS
- A La Croisée-Coworking à FLEURVILLE
- A la mairie de LUGNY

■ OÙ UTILISER MES CHÈQUES-RELANCE ?

Je peux utiliser mon chèque-relance dans tous les commerces participants à l'opération (voir liste sur le site internet de l'office de tourisme), commerces de proximité, boutiques et restaurants du Mâconnais-Tournugeois jusqu'au 31/12/2021.

Attention : les commerçants ne rendent pas la monnaie sur les chèques.

POUR + D'INFORMATIONS

Office de Tourisme Mâconnais-Tournugeois

3 Rue Gabriel Jeanton / Place de l'Abbaye - 71700 TOURNUS

03 85 27 00 20 - contact@tournus-tourisme.com - www.tournus-tourisme.com

Edito

Depuis le dernier numéro, un peu plus d'une année s'est écoulée. Cet intervalle aura été marqué dans sa totalité par la crise sanitaire que nous connaissons. Elle aura touché chacun d'entre nous dans sa vie personnelle, professionnelle et sociale. Durant cette période, votre Communauté de Communes a maintenu partiellement ou dans leur intégralité ses services et poursuivi les investissements nécessaires à tous.

Vous trouverez dans cette édition des informations concernant la vie sur notre territoire, sur votre quotidien, pour tout ce qui concerne les compétences et services dont elle a la charge.

Vous serez peut-être surpris de la palette des domaines, allant du Tourisme à l'Environnement, de la petite Enfance à l'entretien des sentiers de randonnées et bien d'autres encore...

Les personnes qui se mobilisent pour ces tâches, agents et élus, œuvrent chaque jour avec dévouement à leur accomplissement, et je les en remercie très sincèrement.

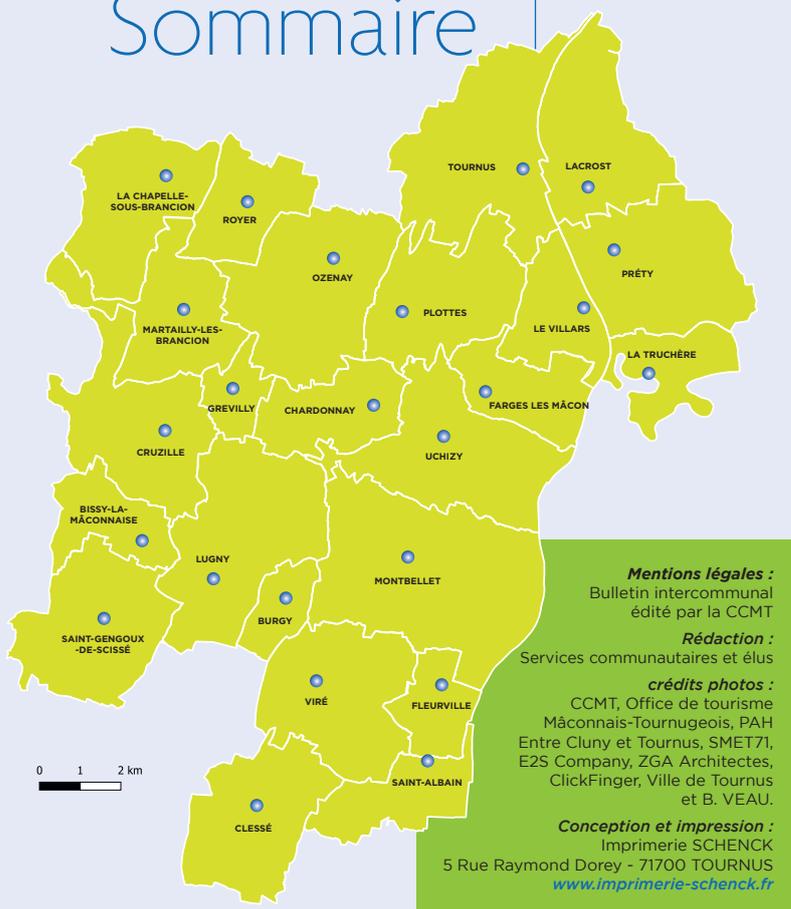
Bonne lecture.

Votre Président,
Christophe RAVOT



** Expression limitée,
éditorial rédigé en période préélectorale*

Sommaire



Vos élus	2
Tourisme	4
Economie	8
Urbanisme	9
Petite enfance	10
Action sociale	11
Environnement	12
Sport et loisirs	14
Communication	15
Finances	16

Mentions légales :
Bulletin intercommunal
édité par la CCMT

Rédaction :
Services communautaires et élus

crédits photos :
CCMT, Office de tourisme
Mâconnais-Tournaigeois, PAH
Entre Cluny et Tournus, SMET71,
E2S Company, ZGA Architectes,
ClickFinger, Ville de Tournus
et B. VEAU.

Conception et impression :
Imprimerie SCHENCK
5 Rue Raymond Dorey - 71700 TOURNUS
www.imprimerie-schenck.fr

Renseignements utiles et actualités
Retrouvez-nous sur

www.maconnais-tournaigeois.fr

VOS ÉLUS COMMUNAUTAIRES



Christophe RAVOT
Président
5^e Adjoint Tournus



Patricia CLÉMENT
1^{ère} Vice-Présidente

Enfance, Famille, Action sociale
Maire de Fleurville

1 exécutif
composé du
Président et de
7 Vice-présidents,
qui impulsent et
initient les projets



Marc SANGOY
Maire de
Bissy-La-Mâconnaise



Julien FARAMA
2^e Vice-Président

Tourisme et communication
1^{er} Adjoint Tournus



Guy PERRET
3^e Vice-Président

Finances
2^e Adjoint Plottes



Henri PERRUSSET
Maire de
Farges-Lès-Mâcon



Patrice RAGUET
Maire de Grevilly



Bertrand VEAU
4^e Vice-Président

Planification et projet de territoire
Maire de Tournus



Guy GALEA
5^e Vice-Président

Equipement, assainissement, GEMAPI
Maire de Lugny



Marie-Claire HUSSON
2^e Adjointe de
Montbellet



Gilles PETIT
Maire de Ozenay



Patrick DESROCHES
6^e Vice-Président

Développement économique
Maire de Viré



Philippe BELIGNE
7^e Vice-Président

Environnement et numérique
Maire de La Truchère



Anne MERMET
4^e Adjointe de
Tournus



Christine SIMOULIN
6^e Adjointe de
Tournus



Anne LEFRONT
Conseillère de
Tournus



Jean-Paul MEULIEN
Conseiller de
Tournus

Suite aux élections municipales de 2020, une nouvelle assemblée délibérante a été installée. Engagés au quotidien, 41 élus représentent leur commune au sein des différentes instances communautaires (bureau, conseil, commissions, groupes de travail...). Ils participent aux orientations, définissent les priorités d'actions locales et collectives qui dessinent l'avenir de l'intercommunalité.



Dominique CHARNAY
Maire de Burgy



Nicolas BERGMAN
1^{er} Adjoint de La-Chapelle-de-Brancion



Paul PERRE
Maire de Chardonnay



Jean-Pierre CHERVIER
Maire de Clessé



Christian DUMONT
1^{er} Adjoint de Clessé



Gilles CHARPY PUGET
Maire de Cruzille



Gérard THIELLAND
Maire de Lacrost

31 élus
Avant chaque assemblée, les membres du Bureau examinent l'ordre du jour et donnent leur avis préalable



Philippe GOURLAND
1^{er} Adjoint de Lugny



Patrick TALMEY
Maire de Martailly-Lès-Brancion



Marie-Thérèse DREVET
Maire de Montbellet



Xavier IOOS
Maire de Préty



Catherine GABRELLE
Maire de Royer



Marc DUMONT
Maire de Saint-Albain



Stéphane JAILLET
Maire de Saint-Gengoux-de-Scissé



Line PAGEAUD
2^e Adjointe de Tournus

41 élus
délibèrent et votent



Gaëlle SAINT-HILARY
Conseillère de Tournus



Anja MARTENS
Conseillère déléguée de Tournus



Frédéric STAUB
3^e Adjoint de Tournus

10 assemblées
chaque année



Jean-Paul PIN
Conseiller délégué de Tournus



René VARIN
Conseiller délégué de Tournus

9 commissions thématiques et 7 groupes de travail
se réunissent tout au long de l'année. Ils étudient, proposent et orientent.



Arnaud MAIRE DU POSET
Maire d'Uchizy



Sébastien CURTIL
1^{er} Adjoint d'Uchizy



Robert BACHELET
Maire de Le Villars



Emmanuelle PRUDENT
4^e Adjointe de Viré



**AVANT
PREMIERE**

Une nouvelle page pour la promotion touristique

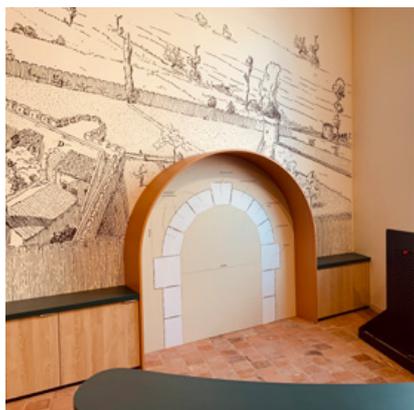
UN ESPACE DÉDIÉ AUX VISITEURS,
AUX PROFESSIONNELS DU TOURISME
MAIS AUSSI AUX HABITANTS.

LE NOUVEL OFFICE
DE TOURISME DU
MÂCONNAIS-
TOURNUGEOIS

Du bureau exigü d'accueil touristique à des locaux spacieux, alliant modernité, tradition et activités commerciales, les visiteurs seront sans aucun doute séduits, voir surpris, par cette vitrine remarquable et dynamique de notre territoire.

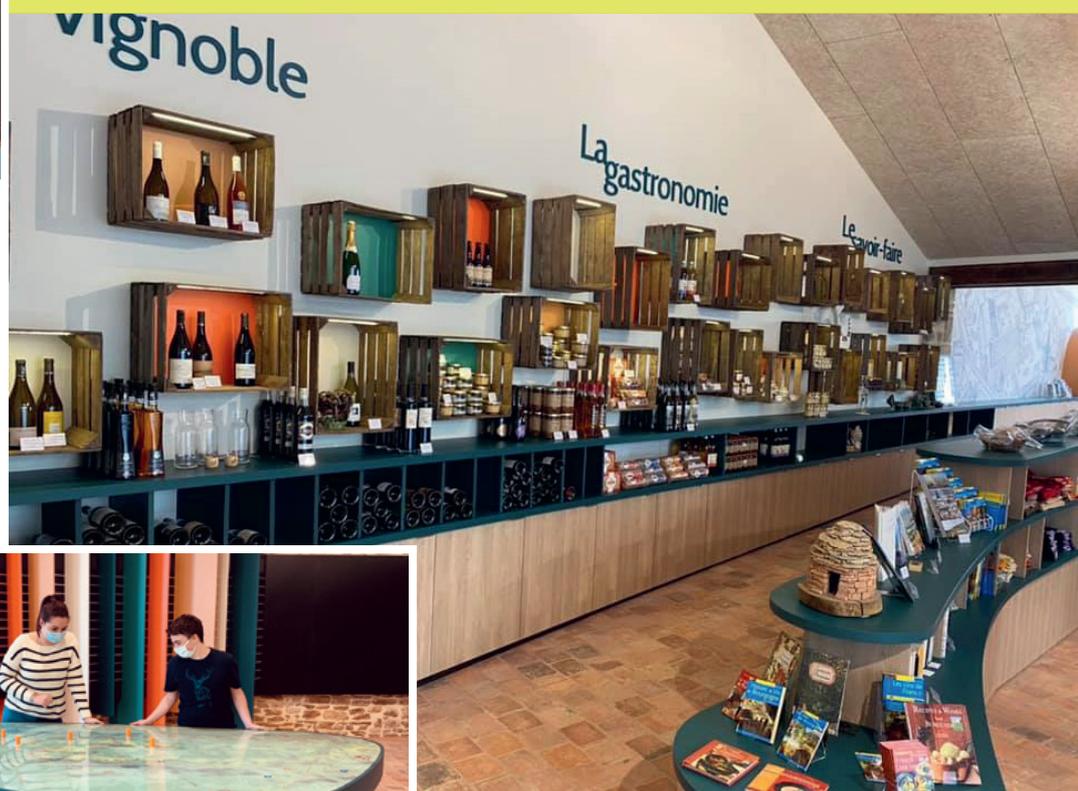
Son emplacement privilégié, au pied de l'Abbaye St Philibert et au plus près du flux touristique, lui assure une bonne visibilité et invite à un cheminement naturel vers le centre-ville de Tournus.

L'espace marchand sera aussi une source d'attractivité. Il répond à la demande des voyageurs en quête de produits identitaires et désireux de ramener chez eux quelques souvenirs de leurs vacances (livres, vins, artisanat, produits du terroir et autres dérivés...).



*«Susciter l'envie de découvrir,
de rester et de revenir sur notre territoire »*

*Voilà ce que propose le nouvel Office de Tourisme du
Mâconnais-Tournugeois qui a ouvert ses portes au public.*





450 000
visiteurs se rendent
chaque année sur les
sites touristiques de
Tournus, Brancion et
La Truchère



CONÇU POUR INCITER LE VISITEUR À CONSOMMER LE RESTE DE NOTRE TERRITOIRE

L'office de tourisme a également été conçu pour inciter le visiteur « à consommer le reste de notre territoire ». De nombreux acteurs gravitent autour de l'économie touristique. Le territoire, digne représentant du **Mâconnais Sud Bourgogne** avec son château médiéval de Brancion, sa halte fluviale à La Truchère, ses vignobles de renommée mondiale et ses nombreux circuits de randonnée, offre de belles possibilités de séjours et des prestations de qualité.

Des hébergements ruraux, insolites et de caractère, des prestataires d'activités de loisirs, une restauration typique et gastronomique, un artisanat d'art, des événements sportifs et culturels récurrents structurent l'offre et participent à l'attractivité du Mâconnais Tournugeois.

Ce lieu leur est aussi dédié afin de les mettre en valeur et de leur permettre d'animer des temps de rencontres et d'échanges avec les visiteurs.

Conçu aussi pour ses habitants et ceux des environs, désireux de consommer local !

Les bons plans, c'est aussi à l'office qu'on les trouve ! Que ce soit de la simple balade du dimanche, aux circuits sportifs, de l'envie de (re)découvrir les richesses de son territoire, d'un bon resto ou de s'informer des événements à proximité de chez soi... l'équipe est mobilisée pour vous conseiller et vous faire profiter des bons tuyaux.



LE BON PLAN DU MOMENT

Poussez la porte de l'office et venez retirer vos chèques relance pour bénéficier de **30% de pouvoir d'achat en plus** dans tous les commerces et restos participants à l'opération de relance économique.*



*(modalités en page de couverture)

UN PEU D'HISTOIRE

1907 : création de l'office de tourisme de Tournus sous forme associative.

2002 : suite à la création de l'intercommunalité, celle-ci prend la compétence tourisme et il devient Office de Tourisme du Tournugeois rayonnant sur 12 communes.

2017 : fusion-absorption des offices de tourisme du Haut-Mâconnais et du Tournugeois qui deviennent Office de Tourisme du Mâconnais-Tournugeois, rayonnant sur 24 communes.

L'équipe se compose d'Amélie, Karine, Mathilde, Tristan et Priscilla.



Durant la crise sanitaire, les restrictions et confinements successifs ont été mis à profit pour la formation et le développement des compétences de chacun afin de créer et de proposer de nouvelles offres et services aux touristes et aux habitants.

En 2019, 44 000 visiteurs

ont été reçus par le bureau d'accueil touristique dans le cadre du Millénaire de l'Abbaye.

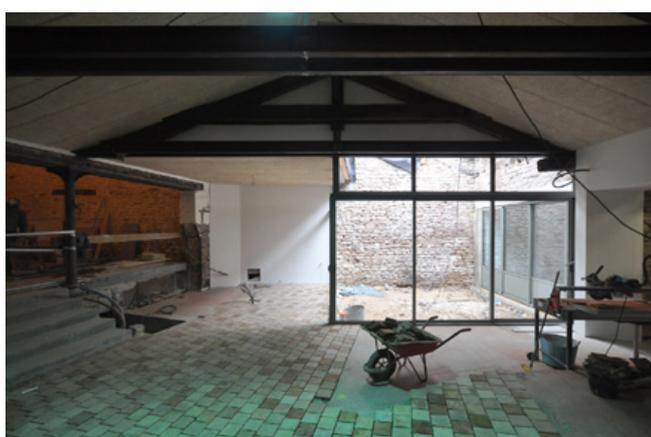
**L'équipe vous accueille 7 jours/7
de Pâques aux Journées du Patrimoine.**

Place de l'Abbaye - 71700 TOURNUS

03 85 27 00 20

contact@tournus-tourisme.com

www.tournus-tourisme.com



Entretien avec
Giorgia ZANIN et Geoffrey GAUTHERON, **ZGA Architectes**



*Créer une véritable vitrine du territoire,
au cœur d'un site millénaire
bénéficiant d'un des plus gros
flux touristiques du département.*

Comment avez-vous relevé le défi de ce projet ambitieux ?

Ça n'a effectivement pas été une mince affaire, d'autant que c'était notre premier projet de marché public conduit en notre nom propre, depuis notre installation à Tournus en 2018. Cependant nous avons l'avantage de connaître le territoire et les acteurs locaux. La situation du bâtiment face à l'abbaye, monument historique, a été une source de contraintes patrimoniales fortes. Des fouilles archéologiques préventives ont été réalisées, et nous avons fait une force de ces difficultés en mettant en valeur dans la scénographie les découvertes que nous avons faites durant nos études et le chantier : vestiges de l'enceinte de l'abbaye dans les caves millénaires, reconstitution d'une courette disparue sous forme d'un patio qui pourra accueillir des expos artistiques, bureaux dans l'ancienne boutique de chapeau à l'arrière. Enfin, la coordination entre les bureaux d'études, la maîtrise d'œuvre et les entreprises a permis de réaliser une rénovation thermique de haute performance en respectant le budget du maître d'ouvrage et le bâti ancien.

Quelles ont été vos inspirations ?

Notre démarche laisse avant tout parler le bâtiment existant et ses qualités intrinsèques. Nous nous sommes appuyés sur 3 principes pour le révéler : le sens des proportions (retrouver les grands volumes des bâtiments, travailler la fluidité du parcours des visiteurs avec des courbes douces, du mobilier sur mesure), l'innovation (système de rafraîchissement nocturne par les caves, vitrage moderne coulissants en angle) et la transmission des matériaux et des savoir-faire traditionnels (restauration des parquets, charpentes et maçonneries anciennes, pose de 180 m² de tomettes de

L'ESPRIT DES LIEUX

Surprenant *Qu'il soit touriste ou habitant, le visiteur sera agréablement surpris, en franchissant la porte. Surpris par l'ambiance, l'agencement, et par le contenu qu'il va découvrir. Une incitation à revenir sur le territoire.*

Chaleureux *Un lieu où le visiteur se sent bien, qui invite à y rester plus qu'on ne l'imaginait en y entrant. Un espace paisible, au sein d'un quartier millénaire où la contemplation, le silence et la promenade sont des éléments marquants.*

Ouvert *Un lieu ouvert, avec le moins d'espaces contraints, où la déambulation se fait de manière libre et naturelle.*

remploi, menuiseries anciennes en bois et en acier, etc.). Au final le bâtiment de cet office de tourisme est autant une vitrine de la complexité de notre beau territoire qu'une démonstration de ce que peuvent encore faire de mieux nos entreprises locales dans un contexte patrimonial.

Qu'est-ce qui vous a le plus séduit dans ce projet ?

C'est l'idée de casser les codes d'un office de tourisme classique en proposant une promenade scénographique et architecturale originale, déjà évocatrice des découvertes que l'on peut faire dans nos paysages locaux (collines, grottes, rivière, clarières...). Cette résonance entre le territoire, ses habitants et l'architecture est la force de ce lieu « manifeste ».

Avez-vous un conseil à donner à un jeune qui projette son avenir sur le métier d'architecte ?

C'est un métier très exigeant, qui demande des compétences extrêmement variées : scientifiques, techniques, artistiques, historiques, sociologiques, etc. Il est donc important d'aiguiser au quotidien sa curiosité et sa créativité, mais aussi ses capacités de synthèse et de communication. C'est une

responsabilité lourde mais enthousiasmante pour qui veut participer à définir le monde dans lequel nous vivrons demain.

Maîtrise d'œuvre : Zanin et Gautheron, architectes (Tournus)
Scénographie : L+ M Louise Cunin (Lyon)
Bureau études Structure : Teco (Macon)
Bureau études électricité : Bic2e (Corpeau)
Bureau études thermique : Oudot Ingénierie (Ouroux sur Saône)

Coût de l'opération : 950 000 €
Achat ancien local Siècles et Arts, études, maîtrise d'œuvre, travaux

Subventions : 463 000 €
Etat, Région (PETR), Conseil Départemental

Communauté de Communes Mâconnais-Tournaigeois : 487 000 €

Les entreprises

Maçonnerie : NOWACKI Construction (Cuisery)

Charpente couverture zinguerie : Alain PIGUET (Sancé)

Menuiserie : GUIGUE (Ménetreuil)

Electricité : EN'GO (La Salle)

Chauffage sanitaire : MS2D (Fenay)

Isolation plâtrerie peinture : SAMAG (St Rémy)

Ouvrages métalliques : CURT Patrick (Foissiat)

Carrelage et sols souples : SL Carrelage (St Maurice en Rivière)

Mobilier scénographique : Ellipse Bois (Quincieux)

Graphisme, cartographie, impressions : SEV Communication (Villeurbanne)

Eclairagisme : Comalec (Crissey)

notre priorité

JE RECHERCHE UN TERRAIN OU UN LOCAL pour mon activité professionnelle

422 000 € ont été investis pour la viabilisation de la zone d'activités de l'Ecarlatte de Viré-Fleurville.

Au 1^{er} semestre 2021, la totalité des parcelles en commercialisation était réservée. Une troisième tranche de travaux est donc en cours d'étude pour satisfaire la demande.

La CCMT gère également 4 autres zones d'activités économiques d'intérêt communautaire et investit pour leur développement : 1 à Lacrost et 2 à Tournus (site du Pas Fleury et Les Joncs (déchetterie), 1 à Prety.

Vous recherchez un local professionnel ?

- Si vous démarrez votre activité professionnelle (- de 3 ans), notre pépinière d'entreprises, La Pépi't sur la ZA du Pas Fleury à Tournus, propose des ateliers et des bureaux à loyers modérés et des services mutualisés permettant de réduire les charges fixes.
- Si votre entreprise est déjà créée (+ de 3 ans) et que vous recherchez un bien à louer ou à acquérir, ou bien que vous êtes propriétaire d'un local professionnel que vous souhaitez louer ou vendre, la CCMT a mis en place un observatoire des locaux et fonciers vacants. Contactez-nous, ce service est gratuit.
- Si vous souhaitez déconnecter votre entreprise de votre lieu d'habitation (protection de la vie privée) et bénéficier d'une « vitrine commerciale », la CCMT propose également un service de domiciliation d'entreprises pour **300 € HT/an**.

J'AI BESOIN DE LOUER UN BUREAU OU UNE SALLE DE RÉUNION pour recevoir mes clients ou organiser une formation

Réservez à La Croisée notre espace de coworking à Fleurville

Public : Entreprises, indépendants, associations, créateurs d'entreprise, organismes de formation, étudiants...

Tarifs : Adaptés à chaque profil d'entrepreneur, d'entreprise et d'usage : A partir de **25 € HT/jour** la petite salle, **65 € HT/jour** la grande salle. Le bureau partagé (open-space) : **<175 € HT / mois**

4 bonnes raisons de choisir La Croisée :

1. Des espaces de travail dédiés avec connexion internet sécurisée + des espaces détente pour faciliter la créativité, l'innovation, le partage d'expériences, de talents ou d'envies.
2. Des services à la carte : domiciliation, accompagnement expert...
3. Des animations, en lien avec l'entrepreneuriat et la qualité de vie au travail, qui favorisent les échanges et contacts inter-entreprises.
4. Accès et stationnement faciles et cadre bucolique en bord de Saône.

+ d'infos :

economie@ccmt71.fr / contact@lacroisee-coworking.fr
www.maconnais-tournois.fr

JE SUIS UNE ENTREPRISE DU TERRITOIRE ET J'INVESTIS : À QUELLES AIDES PUIS-JE PRÉTENDRE ?

En partenariat avec la Région Bourgogne Franche-Comté :

Des aides à l'immobilier d'entreprises (construction, extension...)

Les Aides de la CCMT

Qui peut en bénéficier ?

- les PME, entreprises qui emploient moins de 250 salariés, inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés ou au répertoire des Métiers et relevant des secteurs industriels, artisanat de production, commerce, de gros, inter-entreprises, services innovants, logistique, et activité touristique.

Montant de l'aide :

La CCMT vous aide à hauteur de **5 000 €** maximum par projet, la Région intervient, ensuite, en complémentarité de son financement.

Le plafond de l'aide est fixé à **50 000 €**, pouvant être bonifié par des démarche de performance énergétique.

Des aides à l'investissement ou au remboursement d'emprunt

Crise sanitaire

Face aux conséquences de la crise sanitaire, la CCMT s'est associée à la Région pour soutenir l'activité économique de ses petites entreprises.

Un fonds d'aides de **110 166 €** a été voté le 24 novembre dernier par le Conseil communautaire. Il permet de soutenir financièrement les investissements des entreprises du Mâconnais-Tournois par le versement d'une subvention.

Comment en bénéficier ?

Pour prétendre à l'aide, il faut :

- Être une entreprise de - de 10 salariés (TPE)
- Avoir réalisé en 2021 un investissement matériel ou immatériel (ex : site internet) de plus de **8 000 €**
- ou avoir contracté un emprunt bancaire après le 01/01/2019 et un capital restant à rembourser de plus de **8 000 €**

Sont exclues les SCI, les entreprises en cours de liquidation, les professions libérales dites réglementées et les entreprises industrielles.

Montant de l'aide :

20 % du montant de l'investissement plafonné à **4 000 €**

Comment déposer mon dossier ?

Le dépôt de dossier se fait par l'intermédiaire d'un formulaire en ligne accessible sur notre site : **www.maconnais-tournois.fr**

Date de dépôt :

Du 1^{er} décembre 2020 au 20 décembre 2021.

CHIFFRES CLÉS

A ce jour, **30 entreprises** ont bénéficié du dispositif. **106 043 €** d'aides versées, dont **45 598.49€** par la CCMT (43%) et **60 444.51 €** par la Région Bourgogne Franche-Comté (57%).

Vous aussi, soutenez vos commerces de proximité !
Commandez vos Chèque Relance et Gagnez **30% de pouvoir d'achat en plus***



*(modalités en page de couverture)



QUELLES RÈGLES D'URBANISME POUR MON TERRAIN ?

Depuis 2017, la CCMT élabore un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Il s'agit d'un document de planification urbaine qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisations des sols. C'est « un super-document » car il intègre, outre, les règles d'urbanisme (modalités autorisées et interdites de construction ou de rénovation...), des éléments relatifs à la politique de l'habitat, des transports, de l'économie, des déplacements. Le plan de zonage et son règlement définissent précisément la réglementation applicable à sa parcelle. Exemple : Dans quelles conditions puis-je édifier ma clôture ?...

Il ne suffit pas de vouloir que sa parcelle soit constructible pour qu'elle le soit.

le PLUi est contraint par des lois et réglementations d'Etat (ex : loi sur l'eau, loi ELAN...), les schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRADDET), les différents schémas départementaux, et le schéma directeur de cohérence territoriale (SCOT).

La place de l'agriculture et le gaspillage foncier est un enjeu essentiel.

Le PLUi doit également pouvoir répondre à ces enjeux par un développement urbain raisonné, respectueux de l'environnement, des paysages, du cadre bâti... Vous l'aurez donc compris l'élaboration d'un tel document est complexe et contraint.

Je souhaite donner mon avis sur le PLUi : comment faire ?

Afin de faire porter votre voix, un cahier de doléances est présent dans chaque mairie.

A venir également des réunions publiques et une enquête publique en 2022.



J'ai une question d'urbanisme, où puis-je me renseigner ?

Le Service commun d'instruction des autorisations du droit des sols de la CCMT vous informe

Je souhaite réaliser des travaux, quel formulaire choisir ?

Toute demande d'autorisation d'urbanisme nécessite le dépôt d'un dossier auprès de votre mairie, lieu de réalisation des travaux. Permis de construire, déclaration préalable de travaux... les formulaires sont en téléchargement sur le site service-public.fr.

Vous hésitez sur le choix du bon formulaire, renseignez-vous en amont auprès de votre mairie ou laissez-vous guider par l'assistance en ligne « ADAU* » sur le site service-public.fr. Un nouveau dispositif conçu par l'Etat et destiné tant aux particuliers qu'aux professionnels. Une fois finalisé, l'utilisateur récupère son dossier

complété pour le déposer en mairie. A terme, la démarche permettra de le transmettre directement de manière dématérialisée aux communes raccordées.

* Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme

Nouveau ! Des permanences mensuelles de l'Architecte des Bâtiments de France

sur rendez-vous ont été mises en place afin d'accompagner les particuliers et professionnels dans leurs démarches de permis de construire et de déclaration préalable de travaux. Le but est d'améliorer la durée d'instruction des dossiers, d'éviter les refus et les prescriptions lourdes et, surtout, de gagner en qualité architecturale !

contact : 03 85 51 05 56. Pour toute autre question, vos élus ou le(a) Secrétaire de mairie sont vos interlocuteurs privilégiés.

PISCINES, FAUT-IL LES DÉCLARER ?



Le principe général	Hors périmètre protégé	Périmètre protégé (aux abords d'un monument historique)
Bassin < 10m²	Aucune déclaration	Déclaration préalable de travaux
Bassin < 100m² Non couverte ou couverture < 1,80 m	Déclaration préalable de travaux	Déclaration préalable de travaux
Bassin < 100m² + couverture > 1,80 m	Permis de construire	Permis de construire
Bassin > 100m²	Permis de construire	Permis de construire
Piscines temporaires : démontées chaque année (gonflable...)	Piscines creusées, enterrées ou semi enterrées, HORS SOL définitives et Bassin « naturel » (créé à vocation de piscine)	Installation ou construction d'une piscine < 10m² + POOL HOUSE ou Local piscine
Aucune déclaration, si elle est installée moins de 3 mois/an (15 jours aux abords d'un monument historique) et à condition qu'il n'y ait aucune dalle ou cadre maçonné. Dans le cas contraire, application principe général.	Application du principe général	La piscine ou le bassin doivent être DECLARES, quelque soit leur taille si l'abri est supérieur à 5m² et 1,80m de hauteur

A savoir : les règles locales d'urbanisme (plan local d'urbanisme [PLU] ou carte communale) peuvent imposer des restrictions spécifiques (ex : règles de mitoyenneté...). Pensez à consulter le service de l'urbanisme de votre mairie.

on modernise

**Service
à la
population**

Les structures « Petite enfance » ont fait l'objet d'importants travaux au cours de ces dernières années, l'agrandissement du Multi Accueil de Viré a permis d'augmenter la capacité d'accueil de la structure afin de répondre aux besoins des familles, l'espace extérieur de la Micro-Crèche a été aménagé dans le but de sécuriser la cour et d'accueillir les enfants dans un cadre adapté.

En 2021, ce sont les locaux du Centre de Loisirs Maternel de Tournus qui feront peau neuve. Des travaux d'isolation sont prévus pour pallier les problèmes de déperdition de chaleur en hiver et de « température élevée » en été, une réfection des peintures et la remise à neuf de l'éclairage sont prévus au sein de cet équipement d'accueil.

Le montant de ces travaux est estimé à **80 000 €**.



Des structures d'accueil réparties sur l'ensemble du territoire

L'adaptabilité aura été le maître-mot de l'année 2020.

Le personnel des structures, les assistantes maternelles comme les familles, sans oublier les enfants, ont fait preuve d'une importante capacité à s'acclimater aux différentes situations auxquelles ils ont dû faire face. Chacun a fait le maximum afin que la situation sanitaire affecte le moins la vie des uns et des autres et que le lien entre tous soit conservé.

Pour exemple, la grande lessive a été maintenue en virtuelle en 2020 à Tournus, une gazette, un padlet des propositions d'animation ont été envoyés régulièrement aux parents et la sortie à la ferme n'ayant pu se tenir, ce sont les animaux qui se sont déplacés dans le parc de Viré à la rencontre des enfants.



**TOURNUS
VIRÉ
CRUZILLE**





Aile
SUD BOURGOGNE
INSERTION
LOGEMENT
EMPLOI

On soutient

« J'ai entre 16 et 25 ans, je cherche un emploi, une formation, des conseils dans ma vie quotidienne... »



Pensez Mission Locale !

Permettre aux jeunes de 16 à 25 ans d'être écoutés par des professionnels qui les aident à trouver des solutions pour avancer, dans la vie professionnelle (emploi, formation) et/ou dans la vie quotidienne (logement, santé, volontariat, permis de conduire ...).

« Je suis demandeur d'emploi, j'ai plus de 26 ans et je rencontre des difficultés dans mon insertion professionnelle... »

Une solution, le PLIE !

Tous les demandeurs d'emploi inscrits et orientés par Pôle Emploi rencontrant des difficultés dans leur insertion professionnelle et résidant sur le territoire du pôle PLIE.

« J'ai moins de 30 ans et je cherche des infos et/ou un accompagnement dans ma prise d'indépendance (recherche de logement, accès au logement, maintien dans le logement) ... »

Le pôle CLLAJ vous accompagne

Favoriser l'accès au logement des jeunes de moins de 30 ans, salariés, demandeurs d'emploi, apprentis, stagiaires, étudiants...



Accueil sur rendez-vous

Renseignements et Rendez-vous : 03 85 39 95 00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Antenne de Tournus : CC Mâconnais Tournugeois
ZA du Pas Fleury - 71700 TOURNUS

AU CADDY FLEURY

Épicerie sociale pour mangeurs malins et solidaires

L'épicerie en quelques chiffres

90 tonnes
de denrées alimentaires collectées

4700
paniers alimentaires distribués

1400 bénéficiaires
orientés par les travailleurs sociaux

90 familles supplémentaires
accueillies (suite à la crise sanitaire,
au 2nd semestre 2020)

70 Clients solidaires

6 emplois créés :
1 coordinatrice, 1 encadrant logistique,
4 salariés en parcours insertion

AIDE ALIMENTAIRE ET LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Depuis plus de 30 ans, Au Caddy Fleury, l'Épicerie Sociale et Solidaire, fournit un service de première nécessité, assurant la distribution de colis alimentaires.

Elle a également élargi son public à des adhérents solidaires qui participent activement, par leurs achats, à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Un partenariat local mis en place avec les grandes enseignes, des établissements scolaires, des associations, des petites entreprises artisanales, des GAEC et coopératives.

Depuis le mois de février, l'Épicerie poursuit son développement avec la mise en place d'un chantier de maraîchage biologique à l'Abergement de Cuisery. Labellisé en bio par Eco Certe dès la première année, le chantier emploie 7 personnes dans le cadre d'un parcours d'insertion professionnelle.

Depuis le 15 juin, l'épicerie propose à la vente une quinzaine de paniers pour 2 ou 4 personnes à venir récupérer chaque semaine à Tournus.

N'hésitez pas à vous renseigner, les places sont limitées !



74 000 € ont été octroyés cette année **aux nombreuses associations du territoire qui œuvrent en faveur des jeunes, des personnes âgées, des handicapées et de l'insertion emploi**, dont 32000 € à l'Aile Sud Bourgogne et 25 000 € à l'épicerie sociale gérée par l'Association Economie Solidarité Partage.

Des services à la population essentiels pour notre territoire.

Contact :

Au Caddy Fleury, Épicerie sociale,
ZA du Pas Fleury - 71700 TOURNUS
06 29 84 18 69
aucaddyfleury.esp@gmail.com

La CCMT soutient de nombreuses associations du territoire qui œuvrent en faveur des jeunes, des personnes âgées, handicapées, de l'insertion emploi.

Chaque année, 3300 tonnes d'ordures ménagères sont collectées en Mâconnais-Tournaigeois et sont portées au centre d'enfouissement du SMET71 à Chagny.

Une étude a pesé et analysé la composition de nos poubelles.

Que contiennent nos poubelles ?

En moyenne, chaque habitant jette 213 kg de déchets ménagers par an ! Les résultats révèlent également que 50 % des déchets présents dans nos poubelles sont constitués de matières valorisables : 30 % sont des déchets alimentaires et de jardin (épluchures, coquilles d'œufs, os, pain, etc.) qui pourraient être compostés et 20 % des déchets recyclables non triés (essentiellement publicités, verre, boîte de conserve, canettes) qui devraient être portés aux colonnes de tri ou mis dans les sacs jaunes. Il reste donc une marge de progression importante pour réduire et mieux valoriser nos déchets.

Un gaspillage qui coûte

Pour les ménages, le gaspillage alimentaire représente par foyer entre 50 et 80 € par an qui partent à la poubelle. En cause, la mauvaise gestion des produits et les restes de repas non consommés.

Jeter ses déchets à la poubelle génère un coût de traitement pour la collectivité d'environ 450 000 €. Avec 100 kg par habitant et par an de déchets recyclables mis à la poubelle la moitié de ce coût pourrait être économisée. Une perte financière qui n'a pas échappée à vos élus.

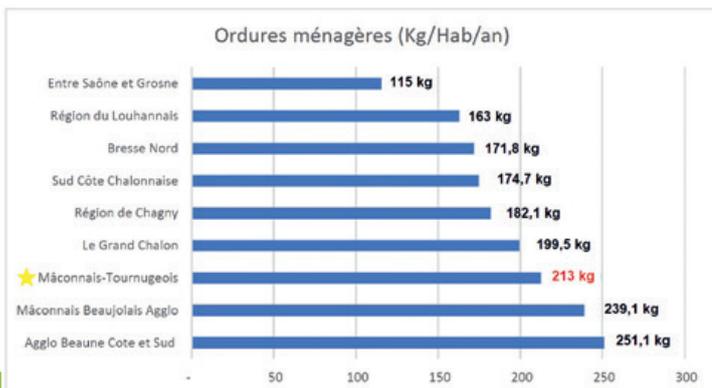
Un défi collectif

Conscients des enjeux écologiques et économiques pour notre territoire, et inspirés par les bonnes pratiques qui semblent efficaces chez nos voisins, les élus du Mâconnais-Tournaigeois ont fait de la réduction des déchets leur priorité avec la volonté de travailler sur plusieurs axes :

- La réduction des ordures ménagères
- La communication sur le tri des déchets
- La gestion des biodéchets
- Les modalités de financement du service

Une disparité entre les territoires

Bien que nos résultats soient meilleurs que la moyenne nationale (254 kg/hab.), le Mâconnais-Tournaigeois est 7^{ème} au classement sur 9 à l'échelle locale. Un volume anormalement élevé et comparable aux grandes agglomérations.



Etude menée par le SMET71, centre d'enfouissement à Chagny. 90 échantillons d'ordures ménagères (sac poubelle noir) prélevés sur l'ensemble du territoire. (septembre et octobre 2020)

STOP Nos poubelles débordent !

En 2020 dans ses OMR, chaque habitant de la Communauté de Communes Du Mâconnais-Tournaigeois :

4 kg de pain/hab/an et 6 kg d'aliments non consommés et encore sous emballage

13,5 kilos

Gaspi alimentaire

- Fruits, légumes, pain
- Aliments non ou partiellement consommés

65 kg de déchets qui pourraient être compostés chez soi si on dispose d'un espace extérieur ou en pied d'immeuble ou de quartier dans une placette collective

65,1 kilos

Déchets fermentescibles

- Déchets alimentaires
- Déchets de jardin
- Papiers souillés
- Part organique des fines < 20 mm

42,7 kilos

Collecte sélective

- Papiers, emballages ménagers
- Emballages en verre

40kg de verre, emballages, journaux et publicités encore jetés dans nos poubelles contre seulement 20 kg collectés dans les colonnes de tri

26,5 kilos

Extension des consignes de tri

- Autres emballages plastiques et composites

9,4 kilos

Autres collectes

- TLC, DMS, DEEE, DEA, VHU et futures REP

54,9 kilos

Déchets résiduels

- Tous les autres déchets

0,6 kilos

Masques COVID

- Masques usages uniques et réutilisables

Pourquoi un contrôle d'accès automatique en déchetteries de Tournus et Péronne ?



Désormais, un badge est nécessaire pour accéder aux déchetteries afin de réserver leurs usages au seul profit de nos habitants qui financent ce service, recentrer les missions de nos gardiens sur l'accompagnement des usagers au tri et ainsi contribuer à la valorisation des matières (demande de badge : formulaire en ligne sur notre site).

Depuis le 1^{er} mars, l'accès aux déchetteries a été limité à 30 passages par an et par foyer.

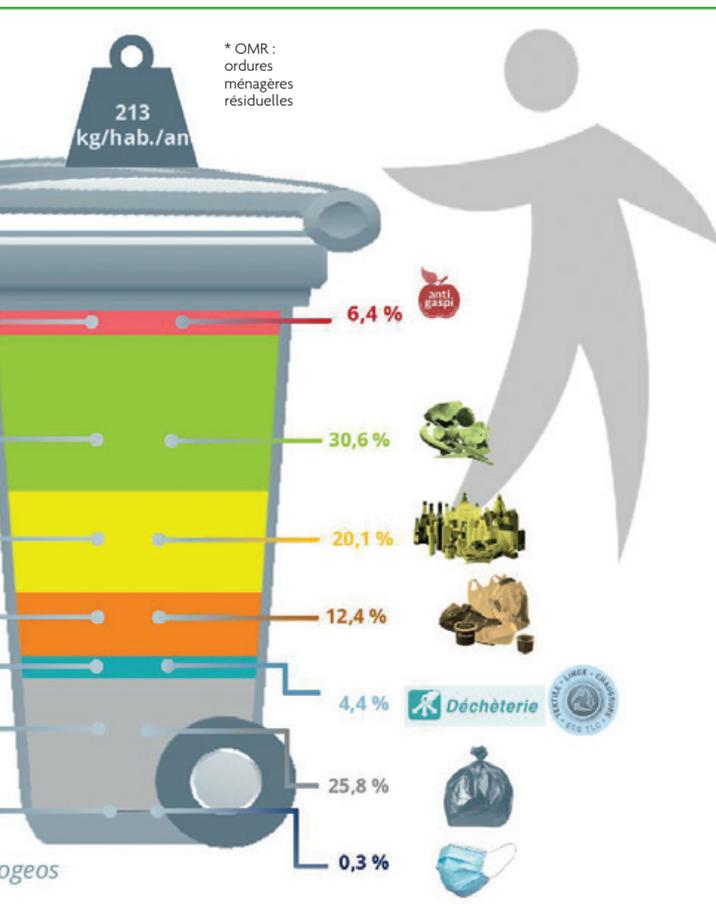
Cette mesure vise à :

- fluidifier la fréquentation qui vous permettra de bénéficier de meilleures conditions d'accueil,
- éviter les apports ponctuels de petite taille,
- proposer aux personnes ciblées des solutions alternatives (réemploi, broyage, compostage...) et ainsi contribuer à la réduction des déchets.

La légende du colibri (Conte amérindien)

Un jour, dit la légende, un orage déclencha un immense incendie dans la forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Tous...sauf le petit colibri, qui s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec à la rivière pour les jeter sur le feu.

Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! » Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »



C'est en jouant qu'on apprend !



Un cahier de jeux ludique et pédagogique pour cet été, réalisé par le SMET71, pour que vos enfants deviennent des incollables sur les déchets.

+ d'info : www.smet71.fr

Disponible sur demande, c'est GRATUIT



Votre habitation n'est pas reliée au réseau d'assainissement collectif ?

Comment réduire mon volume d'ordures ménagères ?

Je composte mes déchets alimentaires de cuisine :

Composteur individuel chez soi (25 €, n'hésitez pas à venir les chercher !), ou en collectif, en placette de village, pour les habitants qui ne peuvent pas composter chez eux.

Je porte mes déchets recyclables aux colonnes de tri vidés et non imbriqués :

verre, boîtes de conserve, papiers... Lorsque ces déchets ne sont pas mis au recyclage, ils finissent à l'enfouissement. Géolocalisez les bornes de tri les plus proches de chez vous sur notre site.

Jetons moins, trions plus, Chaque geste compte !

J'achète malin, je cuisine et j'économise. Avant les courses, j'établis mes menus de la semaine, je vérifie les stocks dans mes placards, je reste vigilant sur les offres promotionnelles en fonction de mes besoins, je diminue les articles jetables.

J'opte pour la vaisselle réutilisable pour mes pique-niques. Pour les manifestations associatives, des gobelets et barquettes sont mis à votre disposition gratuitement ! Contactez nos services.

J'adopte des poules. Bon complément au compostage, un couple de poule peut picorer jusqu'à 150 kg /an de biodéchets. C'est un excellent désherbant naturel, elles adorent la tonte d'herbe. En vente poulailler : 80 €, contactez-nous.

Je donne aux associations caritatives ou d'insertion (jouets, livres, petits mobiliers, vêtements) Pensez à la ressourcerie Rien n'se perd à Tournais ou aux bornes du Relais en déchetterie.

Je cuisine... en priorité les produits qui vont bientôt se périmer, j'accommode les restes, je dose correctement les portions, je bois de l'eau du robinet, je sais interpréter les dates limites avant de jeter (DLC/DLUO).

J'appose un STOP PUB sur ma boîte aux lettres. Si on souhaite conserver la réception des publicités, on les dépose au tri. Disponible sur simple demande.

Attention, en cas de vente immobilière, de projet de réalisation ou de réhabilitation, vous devez obligatoirement saisir le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Géré, depuis 2012, par votre communauté de communes, le SPANC a pour mission de :

- Conseiller les usagers sur l'ensemble des démarches à entreprendre
- Contrôler les projets de construction des installations (le contrôle de conception et d'implantation assure que le projet est conforme à la réglementation),
- Contrôler la bonne exécution (ce contrôle assure que le projet a été respecté et que les travaux sont conformes à la réglementation en vigueur).

Ces prestations réalisées par délégation à un cabinet d'études spécialisé sont soumises à redevance.

Pour tout renseignement :

procédure, bon de commande, tarifs, conseils...

03 85 51 05 56

pole.environnement@ccmt71.fr

www.maconnais-tournaigeois.fr

pour passer un bel été !

Envie de s'amuser, lézarder au soleil, profiter de la fraîcheur de l'eau, visiter, bref s'évader !

Votre Communauté de Communes gère et aménage de nombreux équipements sportifs et de loisir pour répondre à vos besoins. Il y en a pour tous les profils et tous les goûts. Des terrains multisports, des aires de jeux pour les enfants répartis sur l'ensemble du territoire mais pas seulement...

Catchez, slidez, améliorez vos tricks...

Un nouveau skatepark a été aménagé sur le territoire dont les travaux se sont achevés fin mai.

Cet équipement pluridisciplinaire de glisse urbaine pour skateboard, trottinette, roller, BMX... vient compléter tout le panel d'activités sportives pratiquées autour du stade Noël Perret à Tournus (tennis, basket...).

De l'amateur à l'expert, il est adapté à tous les niveaux de pratiques.



En accès libre toute l'année de 8h à 22h

Evadez-vous dans le Massif Sud Bourgogne

Arpentez les sentiers

13 circuits « coup de cœur » pour les randonneurs, dont le GR76, plus connu localement sous le nom de «Chemin des Moines», l'un des chemins de Saint-Jacques qui relie le Tournugeois à Compostelle en passant par Cluny...

Une activité idéale pour entretenir sa forme, profiter du calme et des paysages ou observer la faune et la flore.

Dévalez les plus beaux parcours en VTT !

Pour les sportifs les plus aguerris en recherchent de performance et de sensations, le Massif Sud Bourgogne, propose également 23 circuits VTT, avec 4 niveaux de difficultés, dont Le Grand Tour du Massif pour les VTTistes les plus avertis (120 km).

Très bientôt, des nouveaux sentiers équestre, trail et gravel...

Cartes Massif Sud Bourgogne 1€

Disponibles à l'office de tourisme ou en téléchargement (itinéraires VTT, Randonnées et autres circuits) : www.tournus-tourisme.com/-a-pied-a-velo-.html



COUPS DE CŒUR

Tournus Sud Bourgogne **Tourisme**

1

Faire une balade en **trottinette électrique** dans les vignes pour faire le plein de sensations et finir par une dégustation à Lugny.

2

Faire une descente de la Saône en **canoë** depuis Tournus avec retour en vélo par la voie bleue.

3

Sillonner le **Massif Sud Bourgogne à VTT** et profiter de paysages à couper le souffle.

4

Découvrir une activité insolite, ludique et conviviale autour du **chien nordique** à Lugny.

5

Découvrir un site naturel en randonnée : **La Truchère et La Boucherette**

Venez-vous rafraîchir et profiter des plaisirs de l'eau



L'espace aquatique intercommunal à Tournus

Toboggan, pentagliss, cours de natation, aquagym...

Adultes : **3.80€** 10 entrées : **35€**
Enfants : **3€** 10 entrées : **22€**

Ouvert 7j/7j du 7 juillet au 31 août de 12h à 19h.

Et pour les amateurs des bords de Saône, rendez-vous au plan d'eau de Fleurville

Un site propice à la détente, au pique-nique, à la pratique de la pêche ainsi qu'un espace événementiel en partie dédié à l'activité aéromodélisme.

Idéal pour toute la famille et à proximité de la Voie Bleue.

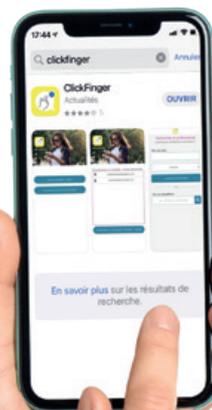


Nos infos en temps réel !

Téléchargez l'application 100 % gratuite

ClickFinger

et abonnez-vous à
Communauté de Communes
Mâconnais Tournugeois



Pour ne rien manquer :

- des manifestations culturelles et sportives
- déchetterie, collecte des déchets
- aides aux entreprises
- avancement de la fibre
- enfance
- économie
- SPANC ...

NOUVEAU

Restons connectés !

m **t** **À CONNAIS** **TOURNUGEOIS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Et pour suivre
TOUTE L'ACTUALITÉ TOURISTIQUE
du Mâconnais-Tournugeois



Ne ratez plus aucun évènement

Animations locales et des environs, brocantes et vide-greniers, galeries d'art, lieux insolites, musées, baptême de l'air, croisières bateau, canoë, œniculture, restaurants, produits du terroir...

La situation sanitaire, trop instable, ne nous a pas permis d'éditer cette année le guide des évènements.

Qu'à cela ne tienne, tenez-vous informés en vous abonnant à la **newsletter** de l'Office de Tourisme Tournus Sud Bourgogne :



www.tournus-tourisme.com

(rubrique Agenda) ou par mail à :
contact@tournus-tourisme.com

Tournus Tourisme Sud Bourgogne

En 2021, on s'amuse avec LE PATRIMOINE dans le Pays d'art et d'histoire !



Le Pays d'art et d'histoire entre Cluny et Tournus est labellisé depuis 2010 par le ministère de la Culture. Il regroupe 82 communes entre Cluny et Tournus.



Pour l'année 2021, un programme d'animations vous permettra de redécouvrir notre patrimoine : visites guidées de villages, balades dégustatives dans les vignes, balades photographiques, ateliers famille...



Et comme chaque année, nous intervenons dans les classes de la communauté de communes pour sensibiliser les enfants à notre cadre de vie et aux patrimoines.

Pays d'art et d'histoire
www.pahclunytournus.fr

Et suivez-nous sur les réseaux sociaux !



les chiffres clés

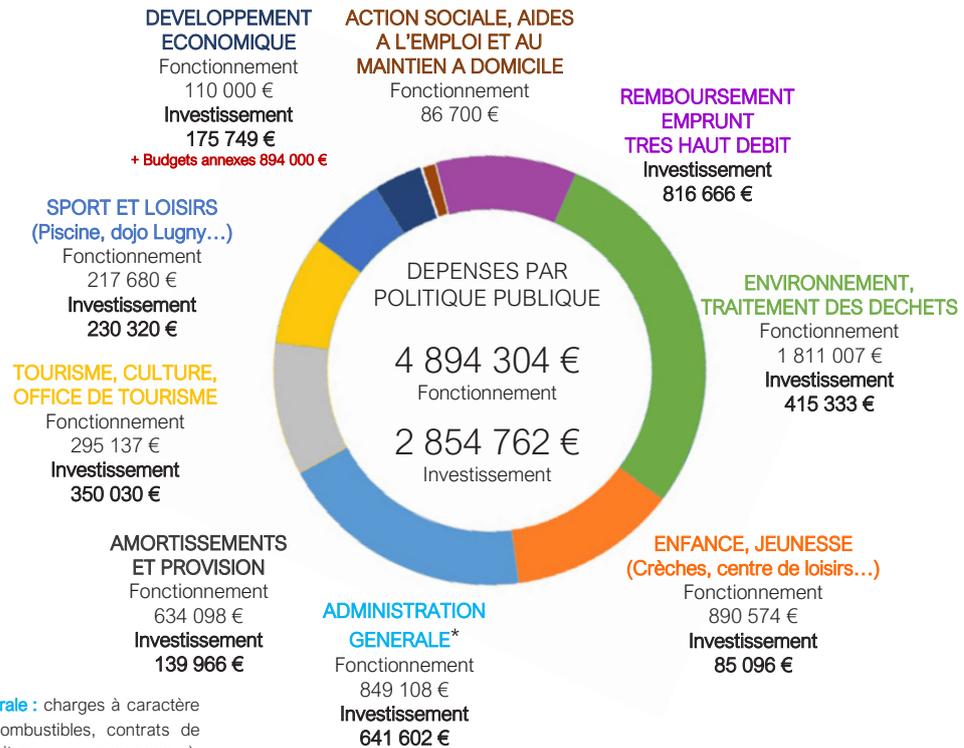
BUDGET 2021

Le Budget de la Communauté de Communes Mâconnais-Tourneugeois s'élève à **12 632 905 €**, qui se compose de **9 183 993 € en fonctionnement** et **3 448 912 € en investissement**.

Les dépenses par politique publique s'élèvent à **4 894 304 € en fonctionnement** et **2 854 762 € en investissement**, auxquelles s'ajoutent :

- + Le reversement de fiscalité aux communes : **3 161 466 €**
- + Dépenses imprévues : **578 223 € en fonctionnement**
594 150 € en investissement
- + Virement à l'investissement : **550 000 €**
- Soit un total de 12 632 905 €**

dépenses



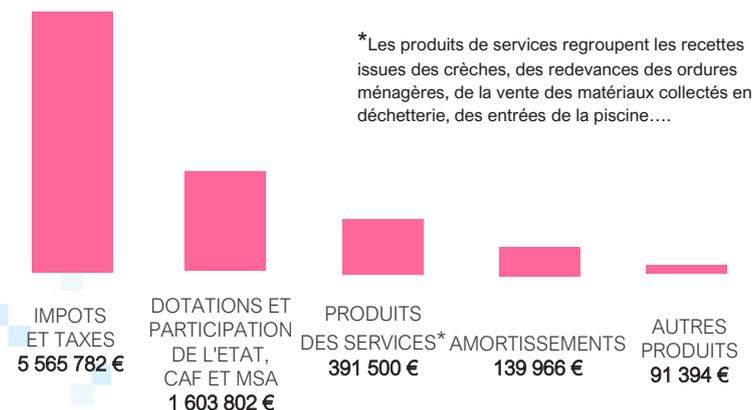
* Administration générale : charges à caractère générale (énergies, combustibles, contrats de maintenance, fournitures, assurances...), indemnités, salaires des services généraux, cotisations aux organismes extérieurs...

Les recettes par nature s'élèvent à **7 792 444 € en fonctionnement** et **2 898 912 € en investissement**, auxquelles s'ajoutent :

- + Le cumul des résultats de fonctionnement reportés à fin 2020 : **1 391 549 €**
- + Un virement de la section de fonctionnement à l'investissement pour l'équilibre budgétaire de **550 000 €**
- Soit un total de 12 632 905 €**

Pour information :

Le résultat déficitaire prévisionnel de 2021 est de **- 263 326 €**



SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT
343 860 €

AMORTISSEMENTS
621 598 €

DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVE REPORTES
1 933 454 €

VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
550 000 €

recettes



Salles et bureaux à louer **avec wifi** près de chez vous

Réunions, ateliers, conférences, journées de télétravail ou de formation...



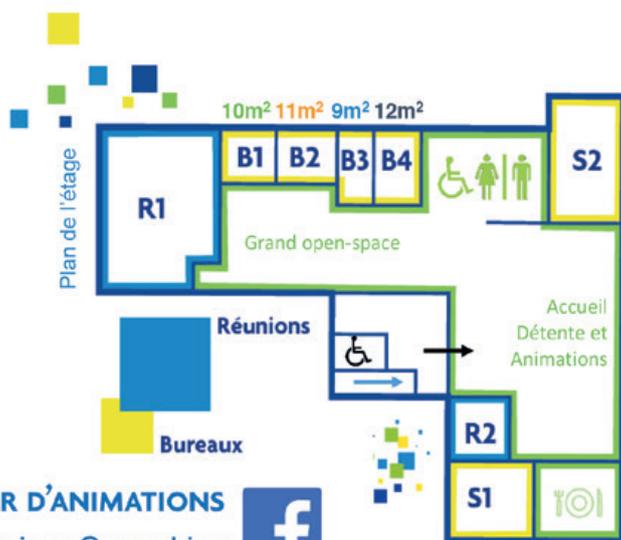
Sur 2 niveaux, **10** espaces équipés à réserver à la carte



Association, entreprise, créateur ou indépendant : réservez !

ET SI VOUS EN PARLIEZ À VOTRE EMPLOYEUR ?

- **4 salles de réunion** : 15 à 68 m² pour 5 à 100 pers.
- **4 bureaux fermés** : les box (9 à 12 m² - 1 à 4 pers.)
- **1 grand open-space** de 9 postes de travail
- **1 espace de détente** avec 7 postes et tisanerie



DÉCOUVREZ NOTRE CALENDRIER D'ANIMATIONS

/LacroiseeCoworking



COWORKING LA CROISÉE - RD 906 - FLEURVILLE
06 10 80 15 48 - contact@lacroisee-coworking.fr
www.lacroisee-coworking.fr

un service porté par :

MÂCONNAIS
TOURNUGEOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Un trésor dans les archives

« Levée sous la direction de MM Cassini, Camus et De Montigny, dressée et exécutée par le Sr Seguin, elle évoque une « vue de dessus » saisissante de finesse, de précision et de détails avec les axes routiers, les massifs boisés, les noms des quartiers et de toutes les communes » **.

* Source : Ville de Tournus

** Extrait de la Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus, Tome CXIV, 2015).

Carte particulière du Duché de Bourgogne, levée géométriquement, 1763*

Siège administratif :

Communauté de communes
Mâconnais-Tournugeois
ZA du Pas Fleury
107 rue Cardinal de Fleury
BP 75 - 71700 TOURNUS

Accueil du public et téléphonique

Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-17h

Pour nous joindre, un numéro unique

03 85 51 05 56

accueil@ccmt71.fr

www.maconnais-tournugeois.fr



@ccmt71
@lapepit71
@LacroiseeCoworking



Appli
Mobile

Nos autres sites :

La Croisée Espace de Coworking

RD 906 - 71260 FLEURVILLE
Tél. 06 10 80 15 48
contact@lacroisee-coworking.fr
www.lacroisee-coworking.fr

Espace aquatique intercommunal

12 rue des Canes
71700 TOURNUS
Tél. 03 85 51 13 61
Ouverture saisonnière de mai à août

Déchetteries

Fermées les jours fériés

TOURNUS - ZI des Joncs

Tél. 07 87 29 16 18
Lundi : 14h-17h
Du mardi au vendredi :
9h-12h / 14h-17h
Samedi : 9h-12h/13h30-17h

PÉRONNE - ZA les Teppes Soldats

Tél. 06 81 29 48 31
Lundi : 14h-17h
Mercredi : 9h-12h / 14h-17h
Vendredi : 14h-17h
Samedi : 9h-12h / 14h-17h

Office de Tourisme Mâconnais-Tournugeois

Place de l'Abbaye
71700 TOURNUS
Tél. 03 85 27 00 20
contact@tournus-tourisme.com
www.tournus-tourisme.com

Enfance jeunesse

Maison de l'enfance

157, vieille route d'Ozenay
71700 TOURNUS

Relais Assistantes Maternelles

Tél. 03 85 51 39 17

Multi accueil

Tél. 03 85 51 08 90

Accueil de Loisir Maternel

Tél. 03 85 51 29 25

Relais Assistantes Maternelles

25/27 rue du 11 novembre 1918
71260 VIRÉ - Tél. 03 85 33 97 96

Multi accueil

La grange des petits lutins
25/27 rue du 11 novembre 1918
71260 VIRÉ - Tél. 03 85 33 97 73

Micro-crèche

La cadole des petits loups
Le Bourg - 71260 CRUZILLE
Tél. 03 85 33 27 94

Centres de Loisirs

Collectif pour l'Éducation, la Culture et les Loisirs (3 à 12 ans)

Rue René Boudier
72160 VIRÉ
Tél. 03 85 33 93 16

Centre de Loisirs Éducatifs en Mâconnais (11 à 17 ans)

Siège social
43 Grande Rue de la Coupée
71850 CHARNAY-LES-MÂCON
Tél. 06 71 42 58 64